

PROGRAMMES

Histoire - géographie Éducation civique

Lycée - LEGT

COLLECTION TEXTES DE RÉFÉRENCE

1^{re}

séries STI2D,
STL et STD2A

- Les arrêtés d'application
- Le texte intégral du programme officiel
- L'organisation et les horaires de la classe

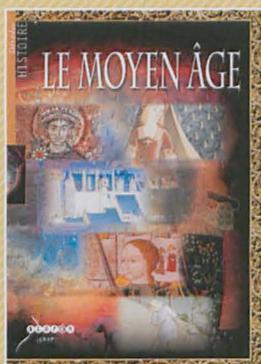
Z-95
(1,2011)

CNDP-CRDP

EN VIGUEUR
À LA RENTRÉE
2011-2012

DÉVÉDOC

HISTOIRE



◀ Le Moyen Âge
DVD vidéo - 23,20 €



◀ Le siècle
des révolutions
1789-1889
DVD vidéo - 29 €



◀ La Première
Guerre mondiale
DVD vidéo - 29 €



◀ D'une guerre
à l'autre
DVD vidéo - 29 €

▶ LA COLLECTION DÉVÉDOC

offre des DVD vidéos pédagogiques complets en correspondance avec les programmes.

▶ DANS CHAQUE DVD,

des documentaires, reportages, entretiens et autres films courts permettent d'aborder des points précis du programme et mettre en image de façon pertinente le cours. Un livret pédagogique accompagne chaque DVD.

▶ CONNECTEZ VOUS SUR

www.sceren.com

▶ ÉGALEMENT DISPONIBLE

- À La Librairie de l'éducation
Paris / Métro Mabillon
- Dans les librairies du réseau SCÉRÉN
www.sceren.fr rubrique Le réseau

Georg-Eckert-Institut BS78



1 140 656 9

SCÉRÉN
CNDP-CRDP



Sommaire

Histoire – géographie Éducation civique

classe de première des séries STI2D, STL et STD2A

Programme en vigueur à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Direction générale de l'enseignement scolaire

Édition juin 2011

Centre national de documentation pédagogique

Retrouvez l'ensemble des programmes collège et lycée

sur le site du SCÉRÉN-CNDP :

www.cndp.fr/produits/pubadmin/

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
- Bibliothek -

F
2-95
(1, 2011)

2012/1170

Suivi éditorial

Sibylle DU CHAFFAUT

CNDP, Téléport 1@4, 86961 Futuroscope cedex

Maquette

Fabien BIGLIONE

Maquette de couverture

Catherine VILLOUTREIX

Mise en pages

Sibylle DU CHAFFAUT

© 2011 - CNDP, Téléport 1@4, BP 80158 - 86961 Futuroscope Cedex

ISBN : 978-2-240-03212-6

ISSN : 1778-2767

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5-2° et 3°, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées », **toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Sommaire

Textes officiels	5
Histoire – géographie – éducation civique	7
1. L'enseignement d'histoire, de géographie et d'éducation civique s'organise en deux ensembles	7
2. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires	8
Programme	9
I. Tableau des capacités et méthodes (classé de seconde générale et technologique et classes de première)	9
II. Ouvertures sur le monde XIX ^e -XXI ^e siècle	11
Horaires	19
Classe de première des séries STI2D, STL et STD2A	19



Textes officiels

□ Arrêté du 8 février 2011

fixant le programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique en classe de première des séries sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

JO du 25 février 2011

BO spécial n° 3 du 17 mars 2011

NOR : MENE 1104163A

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'Éducation ;

Vu l'arrêté du 27 mai 2010 portant organisation et horaires des enseignements des classes de première et terminale sanctionnés par le baccalauréat technologique, séries « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) » et « sciences et technologies de laboratoire (STL) » ;

Vu l'arrêté du 27 mai 2010 portant organisation et horaires des enseignements des classes de première et terminale sanctionnés par le baccalauréat technologique, série « sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) » ;

Vu l'avis du comité interprofessionnel consultatif du 4 février 2011 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 9 décembre 2010,

arrête

Article premier – Le programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique en classe de première des séries sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 – Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012.

Article 3 – Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 8 février 2011,

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative,
porte-parole du Gouvernement,

et par délégation, le directeur général de l'enseignement scolaire,

Jean-Michel Blanquer



histoire – géographie – éducation civique

□ Annexe de l'arrêté du 8 février 2011

fixant le programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique en classe de première des séries sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

JO du 25 février 2011

BO spécial n° 3 du 17 mars 2011

NOR : MENE 1104163A

1. L'enseignement d'histoire, de géographie et d'éducation civique s'organise en deux ensembles

Cinquante-quatre heures sont destinées à traiter les cinq thèmes inscrits au programme, permettant aux élèves d'acquérir connaissances, capacités et méthodes.

Les thèmes au programme ont été choisis de manière à :

- assurer la continuité avec le programme de la classe de seconde générale et technologique ;
- transmettre des éléments de culture géographique et historique, communs aux lycéens de toutes les séries ;
- faire bénéficier les lycéens de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière d'éducation civique, de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur ;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités des séries STD2A, STI2D et STL.

En cohérence avec les programmes des séries sciences et technologies de la gestion et sciences et technologies de la santé et du social, chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (trois pour chaque thème).

Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

Plusieurs sujets d'étude permettent d'aborder différentes formes de production artistique, conformément aux objectifs visés par l'enseignement de l'histoire des arts.

L'articulation entre question et sujet d'étude est souple mais répond à une cohérence :

- la question (6 à 8 heures selon les cas) constitue le développement général du thème et bénéficie donc de la majorité du volume horaire. Le commentaire (colonne de droite) en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite du programme ;
- le sujet d'étude (3 à 5 heures selon les cas) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de la série, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes, notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

Une dizaine d'heures sont à la disposition de chaque professeur (ou de l'ensemble des professeurs d'histoire-géographie du lycée enseignant en STD2A et/ou STI2D et/ou STL).

Elles sont destinées à :

- **former et entraîner les lycéens à une expression orale rigoureuse en vue de l'épreuve du baccalauréat ;**
- **évaluer les capacités et méthodes acquises par les lycéens en classe de seconde et travailler à approfondir ces acquis durant l'année de première.**

Ces heures sont donc pensées en référence à la fois au tableau des capacités et méthodes (commun aux classes de seconde et de première) et aux cinq thèmes du programme. Elles peuvent être utilisées par blocs ou être réparties sur l'ensemble de l'année.

2. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires

Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en œuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier *a priori* le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux Tice.

Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire dans les sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

Programme

I. Tableau des capacités et méthodes (classe de seconde générale et technologique et classes de première)

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire du lycée et à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de première et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1. Identifier et localiser	<ul style="list-style-type: none"> • nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques • nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	<ul style="list-style-type: none"> • situer et caractériser une date dans un contexte chronologique • nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
2. Changer les échelles et mettre en relation	<ul style="list-style-type: none"> • situer un événement dans le temps court ou le temps long • repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
	<ul style="list-style-type: none"> • mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	<ul style="list-style-type: none"> • confronter des situations historiques ou/et géographiques

II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
1. Exploiter et confronter des informations	• identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	• prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	• cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	• critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2. Organiser et synthétiser des informations	• décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	• réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	• rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	• lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3. Utiliser les Tic	• ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
III - Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1. Développer son expression personnelle et son sens critique	• utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	• développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
	• participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2. Préparer et organiser son travail de manière autonome	• prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	• mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	• utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer ce dernier ou en approfondir des aspects

II. Ouvertures sur le monde XIX^e-XXI^e siècle

1. La France contemporaine - Histoire et éducation civique (12 heures)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A - La V ^{ème} République : un régime politique inscrit dans la durée (7-8 heures)	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyen • Constitution • Culture politique • Défense • Droite/Gauche • Histoire/Mémoire 	<p>On inscrit la V^{ème} République dans la tradition républicaine, tout en mettant l'accent sur sa spécificité.</p> <p>La V^{ème} République réaffirme le principe de la souveraineté nationale et instaure la primauté de l'exécutif.</p> <p>Après avoir décrit les caractéristiques du système né dans les années 1958-1962, on étudie ses principales évolutions jusqu'à nos jours.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Français et la construction européenne, de la fin des années 1950 à nos jours (4 heures) • Géographie électorale de la France de la V^{ème} République (4-5 heures) • Charles de Gaulle, une vie d'engagements (4 heures) 		<p>Ce sujet d'étude prend en compte deux dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les positions des Français par rapport à la construction européenne et leur évolution ; • l'impact de cette construction sur le quotidien de la population de la France, dans sa diversité. <p>Le traitement de ce sujet d'étude recourt à la cartographie informatique et aborde notamment les réalités locales.</p> <p>L'analyse de quelques cartes électorales et données statistiques permet de repérer et de comprendre les persistances, les évolutions et les ruptures de la géographie électorale française, en intégrant l'incidence des différents modes de scrutin.</p> <p>Du théoricien militaire à l'homme du 18 juin et au Président de la République, on analyse comment de Gaulle a forgé ses convictions et les a traduites en actes. La personnalité de de Gaulle, ses choix et la construction du mythe gaullien ont suscité adhésion et rejet, qui sont eux-mêmes objets d'histoire. Cette étude permet de poser la question de l'acteur de l'Histoire.</p>

Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :

- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques ;
- situer un événement dans le temps court ou le temps long ;
- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) ;
- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) ;
- utiliser les ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires ;
- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en lignes (internet, intranet de l'établissement, blogs).

2. La France contemporaine - Géographie et éducation civique (12 heures)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A - Comprendre les territoires de proximité (8 heures)	<ul style="list-style-type: none"> • Circonscription administrative • Décentralisation et Déconcentration • Fiscalité • Intercommunalité • Réseau • Territoire 	<p>Cette question permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de s'interroger sur ce que sont les territoires de proximité des Français ; • d'étudier le maillage territorial de la France et sa pertinence ; • de faire comprendre les enjeux de la décentralisation et le rôle nouveau de l'État et de ses représentants dans un contexte de déconcentration. <p>Une attention particulière est portée au développement de l'intercommunalité, aux transferts de compétences et aux modes de fiscalité.</p>

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les transports, enjeu(x) d'aménagement et d'équité (4 heures) • Solidarité des territoires et des personnes (4 heures) • 36 700 communes : un attachement français (4 heures) 		<p>Des sites internet proposent de nombreuses données pour étudier les réalités territoriales locales : les sujets d'étude proposés permettent de sensibiliser les lycéens à ces outils de l'aménagement et du développement, et de leur donner une occasion de les utiliser.</p> <p>En se situant aux échelles qui paraissent pertinentes (commune, intercommunalité, département, région), on montre l'importance des transports pour la vie quotidienne des habitants, le développement des territoires et les choix des acteurs politiques.</p> <p>Le traitement de ce sujet d'étude prend appui sur au moins un exemple concret.</p> <p>On met l'accent sur les inégalités de richesse entre les collectivités territoriales et sur les politiques de solidarité destinées à les réduire. On privilégie l'échelon intercommunal, aujourd'hui majeur, pour assurer les grandes missions de service public de proximité (transports, eau, déchets ménagers, etc.). Une attention particulière est portée à la question des modes durables de développement.</p> <p>On rappelle l'attachement des Français à la commune, échelon territorial de base le plus ancien. On étudie la commune dans ses dimensions spatiales, politiques et économiques, à partir de réalités concrètes variées.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> • repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents ; • prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire ; • réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) ; • utiliser les ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires ; • utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en lignes (internet, intranet de l'établissement, blogs). 		

3. Histoire du quotidien - Histoire (10 heures)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
<p>A - Vivre et mourir en Europe du milieu du XIX^e siècle aux années 1960 (6 heures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Âge industriel • Croissance • Hygiénisme • Modes de vie • Protection sociale 	<p>L'histoire du quotidien croise histoire vécue des anonymes et processus historique global.</p> <p>Dans la question obligatoire « Vivre et mourir en Europe du milieu du XIX^e siècle aux années 1960 », on s'interroge surtout sur les évolutions démographiques.</p> <p>On le fait en rapport avec les transformations des modes de vie et des pratiques culturelles, dans un contexte de mutations des structures de production et de changement de systèmes techniques. On privilégie - mais sans exclusive - le temps long, en recourant à des données statistiques pertinentes à cette échelle chronologique.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vivre et mourir en temps de guerre (4 heures) • La pénicilline : du laboratoire à la société, naissance d'un médicament (4 heures) • La mode (création, production, usages) : un sujet d'histoire (4 heures) 		<p>On choisit un des grands conflits européens entre les années 1870 et les années 1940. Dans ce cadre chronologique et spatial, on aborde les conditions de vie à l'arrière et au front, la violence de la guerre dans ses diverses formes et sa répercussion sur les sociétés, les efforts conduits pour atténuer les souffrances et protéger les victimes (par exemple, l'engagement des « Justes » durant le second conflit mondial).</p> <p>On étudie la découverte de la pénicilline depuis les premières observations scientifiques (1870) jusqu'à son application thérapeutique au cours de la Seconde Guerre mondiale. On montre à la fois le fonctionnement de la recherche pharmaceutique et l'impact de ce médicament sur l'espérance de vie.</p> <p>On aborde le secteur de la mode du double point de vue de la création artistique et de la production industrielle. On montre que la mode est liée à la société de consommation. On met en rapport son évolution avec celle de l'émancipation féminine.</p>

Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :

- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques ;
- situer un événement dans le temps court ou le temps long ;
- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) ;
- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire ;
- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée ;
- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique.

4. La mondialisation - Géographie (10 heures)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
A - La mondialisation, interdépendances et hiérarchisations (6-7 heures)	<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisme • Firme transnationale • Intégration / marginalisation • Métropole mondiale • Mondialisation 	<p>On présente l'espace mondial comme un système interdépendant et hiérarchisé, en montrant le processus d'intégration - croissant mais inégal - des différentes parties du monde autour des aires de puissance.</p> <p>Les nombreux flux de toute nature, découlant du système relationnel introduit par la mondialisation, sont organisés en réseaux et en noeuds, par des acteurs publics comme privés. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux clés de la mondialisation, notamment les métropoles mondiales.</p> <p>Pour traiter cette question, on recourt largement à une analyse de cartes à l'échelle planétaire.</p>
B - Sujet d'étude au choix : • L'automobile : une industrie en recomposition (4 heures)		<p>On analyse l'organisation des firmes automobiles et les stratégies qu'elles déploient en fonction des spécialisations territoriales induites par la division internationale du travail. L'automobile est étudiée comme un exemple de reclassement hiérarchique des aires, des pays et des firmes.</p>

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le café, un grand marché mondial (4 heures) • Les Jeux olympiques, un enjeu mondial (3-4 heures) 		<p>On décrit le fonctionnement du marché mondial du café en insistant sur trois composantes : les liens entre régions productrices et régions consommatrices ; les évolutions des termes de l'échange et l'importance des marchés financiers et des intermédiaires dans la fixation des cours ; enfin le rôle des firmes agro-industrielles dans la transformation et la vente.</p> <p>Les Jeux olympiques sont abordés en tant que compétition sportive, en rappelant leur origine et leur finalité première. On montre qu'ils constituent aussi un enjeu géopolitique, économique et médiatique mondial.</p>
<p>Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres ; • repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents ; • prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire ; • réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) ; • lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description. 		

5. La Chine - Histoire et géographie (10 heures)

Question obligatoire (A) et Sujets d'étude (B)	Notions	Commentaires
<p>A - La Chine depuis 1911 : de la fin de l'Empire du milieu à l'un des centres de la mondialisation (6-7 heures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Géopolitique • Impérialisme • Littoralisation • Maoïsme • Nationalisme • Puissance / Aire de puissance • Totalitarisme 	<p>On étudie la Chine à l'échelle d'un siècle en conjuguant les regards historique et géographique.</p> <p>On conduit cette étude de plusieurs points de vue : territoire, population, volonté d'indépendance, recherche d'un régime politique, exploration des voies du développement.</p> <p>À l'aube du xxi^e siècle, la Chine est un acteur majeur du système mondial. Elle est confrontée à de nombreuses questions relatives à l'organisation spatiale, au social, à la géopolitique - notamment à l'échelle de l'Asie orientale - et à l'environnement.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la démographie en Chine communiste (3-4 heures) • La diaspora chinoise (4 heures) • Shanghai, métropole (4 heures) 		<p>On suit les différentes politiques mises en place par le régime communiste, en dégagant à chaque fois leur contexte et leurs finalités ; on s'interroge sur les différences de comportement démographique en fonction des espaces et des peuples composant la République populaire. On évoque des enjeux contemporains comme le vieillissement, les politiques médicales, le statut des femmes.</p> <p>On montre l'importance durable de la diaspora pour propager l'influence culturelle, diplomatique et économique de la Chine. On s'intéresse aux différents espaces concernés au fil de l'histoire. On met en valeur les flux, notamment d'investissements directs de l'étranger, nourris par ce phénomène.</p> <p>On montre comment Shanghai a traversé les cent dernières années, à la fois symbole et acteur de la construction de la Chine contemporaine et de son rapport au monde, depuis les concessions étrangères jusqu'à l'exposition universelle de 2010. On étudie le poids de cette métropole dans le développement du littoral et l'aménagement de l'espace intérieur.</p> <p>Les dimensions culturelles, notamment architecturales, de la ville inscrivent ce sujet d'étude dans une démarche d'histoire des arts.</p>

Chaque thème invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme (I.1 et III.1 et 2 aussi systématiquement que possible). Ce thème invite particulièrement à travailler :

- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques ;
- situer un événement dans le temps court ou le temps long ;
- lire un document (de toute nature) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description ;
- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents ;
- confronter des situations historiques ou/et géographiques.

H oraires

Classe de première des séries STI2D, STL et STD2A

□ Annexes des arrêtés du 27 mai 2010 : extraits

Enseignements généraux	STI2D	STL	STD2A
Français	3 h	3 h	3 h
Physique-chimie	3 h	3 h	3 h
Mathématiques	4 h	4 h	3 h
Langues vivantes 1 et 2 (a)	3 h	3 h	3 h
Histoire-géographie	2 h	2 h	2 h
Éducation physique et sportive (b)	2 h	2 h	2 h
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	10 h annuelles

(a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.

(b) Les élèves désirant poursuivre l'enseignement d'exploration d'EPS de seconde de 5 heures bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 heures en sus de l'enseignement obligatoire. Dans ce cas, le cumul de cet enseignement complémentaire avec l'enseignement facultatif d'EPS n'est pas autorisé. Par ailleurs, ces élèves ne peuvent choisir qu'un seul enseignement facultatif.

Les librairies et médiathèques du SCÉRÈN

des professionnels au service de l'éducation

Académie d'Aix-Marseille

CRDP : 31, bd d'Athènes
13232 Marseille Cedex 01
T 04 91 14 13 12

Autres implantations : Digne-les-Bains, Gap, Avignon.

Académie d'Amiens

CRDP : 45, rue Saint-Leu – BP 2605
80026 Amiens Cedex 1
T 03 22 71 41 60

Autres implantations : Laon, Beauvais.

Académie de Besançon

CRDP : 5, rue des fusillés de la
Résistance – BP 1153
25003 Besançon Cedex
T 03 81 25 02 51

Autres implantations : Montbéliard, Pontarlier, Lons-le-Saunier, Vesoul, Belfort.

Académie de Bordeaux

CRDP : 75, cours d'Alsace-Lorraine
33075 Bordeaux Cedex
T 05 56 01 56 70

Autres implantations : Mérignac, Périgueux, Mont-de-Marsan, Agen, Pau.

Académie de Caen

CRDP : 21, rue du Moulin-au-Roy
BP 5152 – 14070 Caen Cedex 5
T 02 31 56 61 00

Autres implantations : Bayeux, Falaise, Lisieux, Vire, Saint-Lô, Cherbourg, Avranches, Alençon, Flers, L'Aigle.

Académie de Clermont-Ferrand

CRDP : 15, rue d'Amboise – BP 10413
63011 Clermont-Ferrand Cedex 1
T 04 73 98 09 50

Autres implantations : Aurillac, Le-Puy-en-Velay, Moulins.

Académie de Corse

CRDP : Immeuble Castellani
BP 70961 – Avenue du Mont Thabor
20700 Ajaccio Cedex 9
T 04 95 50 90 00

Autre implantation : Bastia.

Académie de Créteil

CRDP : 2, allée des Marronniers
77420 Champs-sur-Marne
T 01 64 11 15 70

Autres implantations : Champigny-sur-Marne, Melun, Livry Gargan.

Académie de Dijon

CRDP : 3, avenue Alain Savary
BP 490 – 21013 Dijon Cedex
T 03 80 73 85 32

Autres implantations : Nevers, Mâcon, Auxerre.

Académie de Grenoble

CRDP : 11, av. du Général Champon
38031 Grenoble Cedex
T 04 76 74 74 74

Autres implantations : Privas, Bourgoin-Jallieu, Valence, Chambéry, Annecy.

Académie de la Guadeloupe

CRDP : rue de la Documentation
Lotissement Petit Acajou – BP 385
97183 Abymes Cedex
T 05 90 82 48 33

Académie de la Guyane

CRDP : 16, bd de la République
BP 5010 – 97305 Cayenne
T 05 94 28 91 61

Académie de Lille

CRDP : 31, rue Pierre Legrand
BP 30054 – 59007 Lille
T 03 59 03 12 00

Autres implantations : Valenciennes, Dunkerque, Arras, Calais.

Académie de Limoges

CRDP : 39 F, rue Camille-Guérin
87036 Limoges Cedex
T 05 55 43 56 50

Autres implantations : Limoges, Tulle, Guéret.

Académie de Lyon

CRDP : 47, rue Philippe-de-Lassalle
69316 Lyon – cedex 04
T 04 72 00 76 00

Autres implantations : Bourg-en-Bresse, Saint-Etienne.

Académie de la Martinique

CRDP : route du Phare
Pointe des Nègres – BP 529
97206 Fort-de-France Cedex
T 05 96 61 45 79

Académie de Montpellier

CRDP : allée de la Citadelle
34064 Montpellier Cedex 2
T 04 67 60 04 50

Autres implantations : Montpellier, Carcassonne, Nîmes, Mende, Perpignan, Béziers, Narbonne, Alès, Prades.

Académie de Nancy-Metz

CRDP : 95, rue de Metz
Co 43320 – 54014 Nancy Cedex
T 03 83 19 11 22

Autres implantations : Nancy, Metz, Bar-le-Duc, Epinal.

Académie de Nantes

CRDP : 5, route de la Jonelière
BP 92226 – 44322 Nantes Cedex 3
T 02 51 86 85 00

Autres implantations : Angers, Laval, Le Mans, Nantes, La Roche-sur-Yon.

Académie de Nice

CRDP : 51^{ter}, avenue Cap-de-Croix
BP 2011 – 06101 Nice Cedex 2
T 04 93 53 71 97

Autre implantation : Toulon.

Académie d'Orléans-Tours

CRDP : 55, rue Notre-Dame-de-
Recouvrance – BP 2219
45012 Orléans Cedex 1
T 02 38 77 87 77

Autres implantations : Bourges, Chartres, Châteaurooux, Tours, Blois.

Académie de Paris

CRDP : 37, rue Jacob
75270 Paris Cedex 06
T 01 44 55 62 00

Académie de Poitiers

CRDP : 6, rue Sainte-Catherine
86034 Poitiers Cedex
T 05 49 60 67 00

Autres implantations : La Couronne, La Rochelle, Niort, Jonzac, Bressuire, Châtelleraut.

Académie de Reims

CRDP : 17, bd de la Paix – BP 387
51063 Reims Cedex
T 03 26 49 58 58

Autres implantations : Charleville-Mézières, Troyes, Châlons-en-Champagne, Chaumont, Langres, Saint-Dizier.

Académie de Rennes

CRDP : 92, rue d'Antrain – CS 20620
35706 Rennes Cedex 7
T 02 23 21 77 00

Autres implantations : Saint-Brieuc, Brest, Quimper, Fougères, Saint-Malo, Lorient, Vannes.

Académie de la Réunion

CRDP : 16 rue Jean-Chatel
97489 Saint-Denis Cedex
T 02 62 20 96 00

Académie de Rouen

CRDP : 2, rue du Docteur-Fleury
BP 88 -76 132 Mont-Saint-Aignan Cedex
T 02 32 08 87 00

Autres implantations : Evreux, Le Havre, Lillebonne.

Académie de Strasbourg

CRDP : 23, rue du Maréchal-Juin
BP 279/R7
67007 Strasbourg Cedex
T 03 88 45 51 60

Autre implantation : Colmar.

Académie de Toulouse

CRDP : 3, rue Roquelaine – BP 7045
31069 Toulouse Cedex 7
T 05 61 99 48 48

Autres implantations : Foix, Rodez, Auch, Cahors, Tarbes, Albi, Montauban.

Académie de Versailles

CRDP : 2, rue Pierre Bourdan
78160 Marly-le-Roi
T 01 78 64 52 00

Autres implantations : Boulogne-Billancourt, Evry, Massy, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône.

Nouvelle-Calédonie

Immeuble Flize – avenue Carcopino
BP 215
98845 Nouméa
T 00 687 24 28 28

Adresses détaillées de toutes les implantations sur www.cndp.fr

CNDP - Librairie de l'éducation

13, rue du Four
75006 Paris

N° vert : 0800 008 212

Librairie en ligne

www.sceren.com

Imprimé en numérique par le

Centre national de documentation pédagogique

Téléport 1 @4

86961 Futuroscope cedex

Dépôt légal : juin 2011

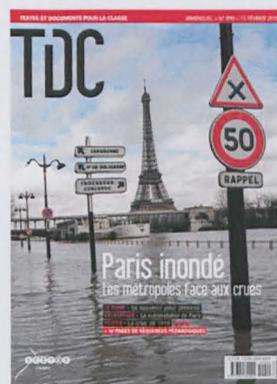
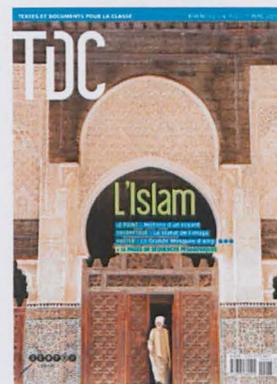
La revue des enseignants

TDC

Destinée aux **enseignants** et aux CDI, la revue *Textes et documents pour la classe* (TDC) propose tous les **quinze jours** un dossier thématique complet, en lien avec les programmes, en littérature, histoire des arts, arts plastiques, histoire, géographie, éducation civique et sciences.

Chaque numéro comprend **des articles de fond**, abondamment illustrés, rédigés par des spécialistes, ainsi que des **séquences pédagogiques**, adaptées aux différents niveaux, conçues et réalisées par des enseignants du terrain.

On trouvera sur le **site compagnon** de la revue des compléments audiovisuels, des analyses de documents et des liens avec l'actualité.



Abonnement (20 n°/an) :
Tarifs France : 79 €
Tarifs étranger : 116 €
(Tarifs valables jusqu'au 31/07/11)

Renseignements :
abonnement@cndp.fr

SCÉRÉN
CNDP-CRDP

Pour en savoir plus

www.cndp.fr/tdc

Dans la collection « Textes de référence » retrouvez :

► la série **Collège** - une vaste sélection de disciplines éditées dans une version papier complète, facile à parcourir et annoter, proposant les textes officiels des programmes et les horaires ;

► la série **Lycée, LEGT** - les textes officiels des programmes d'enseignements généraux et technologiques édités par disciplines et par niveaux, dans une version papier complète, facile à parcourir et annoter, comprenant les horaires attribués à chaque matière.

Pour commander ou télécharger tous les programmes en ligne :

► www.cndp.fr/produits/pubadmin/

Pour en savoir plus :

► consultez le site du SCÉRÉN-CNDP : www.cndp.fr

5000
RÉFÉRENCES DISPONIBLES SUR
www.sceren.com

► ou celui du ministère : www.education.gouv.fr

755A3719

Prix : 3 €

ISBN 978-2-240-03212-6

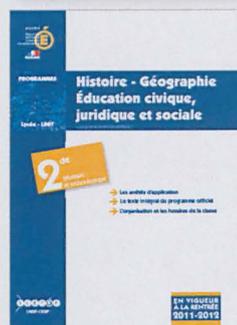


7 La collection « Textes de référence » regroupe les textes officiels des programmes d'enseignement en vigueur pour les séries générales et technologiques. Elle propose également des référentiels de diplômes de la voie professionnelle et de l'enseignement supérieur afin d'en faciliter la mise en œuvre.

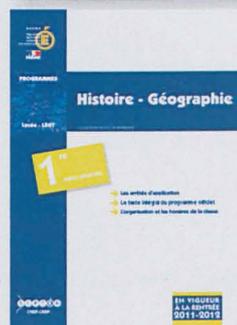
Dans la même collection



Histoire des arts
755A3370
Prix : 6 €



Histoire-géographie - ECJS
Classe de seconde
755A3612
Prix : 6 €



Histoire-géographie
Classe de première
séries générales
755A3614
Prix : 3 €

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

